



**République de Guinée**

**BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

**Direction de la Politique Monétaire et du Crédit**

---

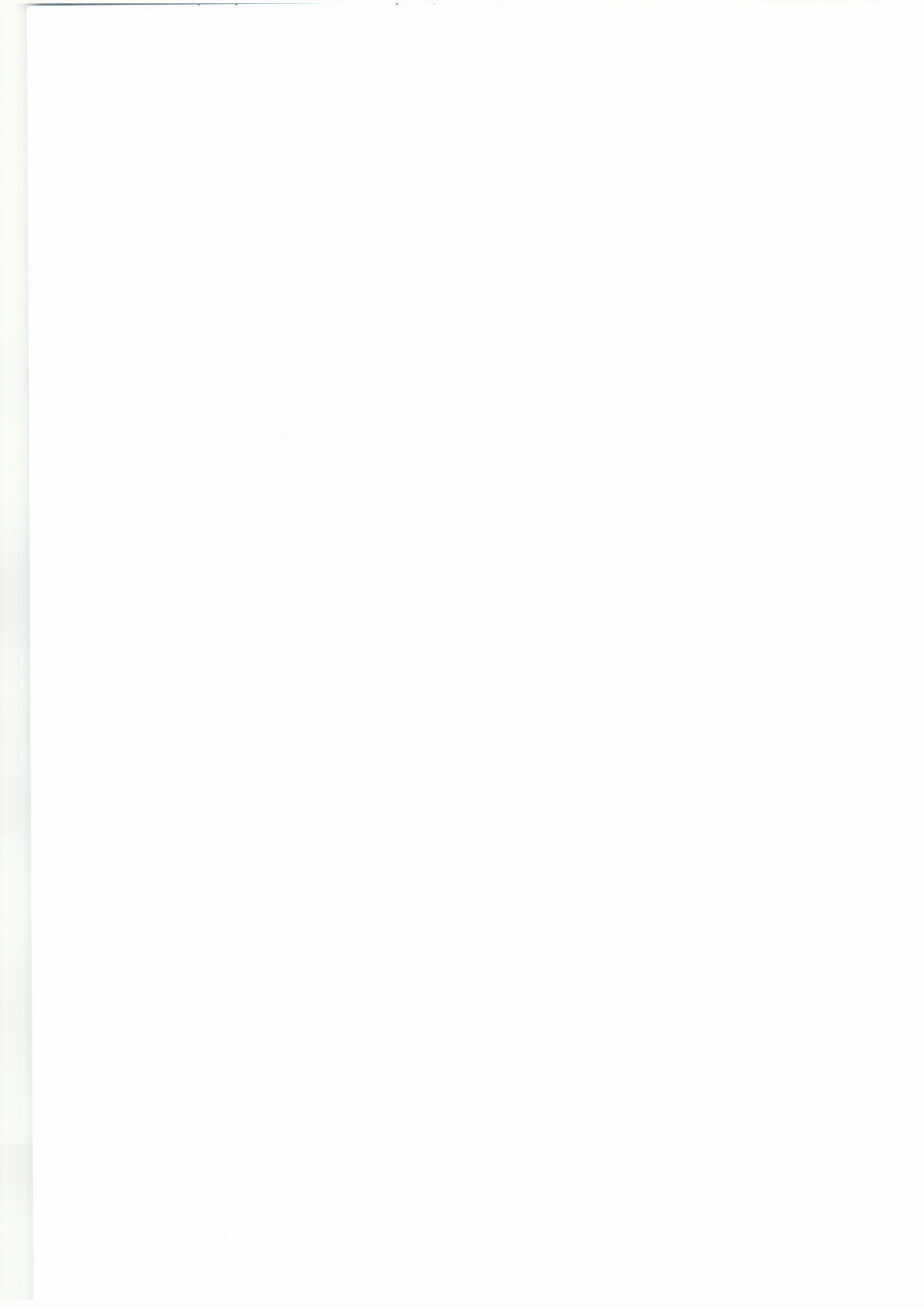
**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

---

1- Le Ministère de l'Economie et des Finances a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt, en vue du recrutement d'un Consultant individuel pour la révision de la loi sur la Bourse des Valeurs Mobilières (BVM).

L'appel à manifestation d'intérêt vise à faire une relecture de la loi de 1997 afin de préciser les missions et les prérogatives de la Commission Nationale des Valeurs et à établir les lois et principes régissant le fonctionnement de la Bourse, du Dépositaire Central, ainsi que les autres intervenants sur le marché boursier. Pour les tâches qui seront assignées au consultant qui sera retenus, il doit se référer aux TDR joint en annexe.

- 2- Les services prévus au titre de cette prestation comprennent entre autres les tâches suivantes :
- rédaction des textes de base relatifs au fonctionnement efficient d'une bourse des valeurs ;
  - rédaction des procédures et règlements de la bourse, du dépositaire central, de la banque de règlement y compris les règles de négociation, d'admission et de radiation à la cote ;
  - rédaction des statuts de la Bourse, de son personnel et des différents intervenants.
- 3- La Cellule d'exécution du PAMSFI/BAD, invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant



qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (Lettre de motivation, documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

- 4- Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures du groupe de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>.
  
- 5- Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier ou par email aux adresses suivantes : **[nabym.fofana@bcrg-guinee.org](mailto:nabym.fofana@bcrg-guinee.org)**; **[ismael.dioubate@bcrg-guinee.org](mailto:ismael.dioubate@bcrg-guinee.org)**; **[endiaye2002@yahoo.fr](mailto:endiaye2002@yahoo.fr)** et au secrétariat de la Direction de la Politique Monétaire et du Crédit (5ème étage bâtiment principal du siège de la BCRG).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 27 avril 2018 à 17h 00.

**LA BANQUE CENTRALE**

